

Durée

7 heures (1 journée)

Pré requis

- * Maîtriser la langue française,
- * Être médicalement apte aux travaux en hauteur.
- * L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Personnes concernées

Toute personne devant utiliser et vérifier journalièrement un échafaudage fixe et roulant.

Type de formation : Présentiel

Objectifs

- * Maîtriser les données d'entrées et de sorties de l'examen de l'état de conservation des échafaudages fixes ou roulants
- * Acquérir les compétences liées à l'utilisation et à l'examen de l'état de conservation des échafaudages fixes ou roulants
- * Savoir valider la réalisation effective de l'état de conservation
- * Être réactif en cas d'écart avec les préconisations

Durée de validité

Article R.4141-2 : « l'employeur informe les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun. Cette information ainsi que la formation à la sécurité sont dispensés lors de l'embauche et chaque fois que nécessaire »

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.

Moyens pédagogiques

- * Salle de formation équipée de tables, de chaises, d'un tableau, d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur,
- * Echafaudages pour la pratique,
- * Remise de document regroupant l'ensemble de la formation.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

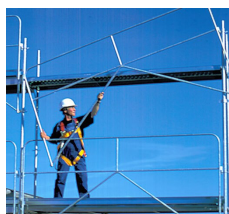
Parcours pédagogique

1. Préambule.

- * Présentation des objectifs de la formation.
- * Présentation du programme de la formation et de l'itinéraire pédagogique.
- * Les principes généraux de la prévention.
- * Le poste de travail.
- * Les chiffres des accidents du travail .

2. La réglementation .

- * Le plan de prévention .
- * L'arrêté du 21 décembre 2004 (état de conservation) .
- * La circulaire de juin 2005 .
- * la recommandation R408 de la CNAMTS du 10 juin 2004.
- * La recommandation R457 de mai 2011.



- * Les vérifications périodiques réglementaires.

3. Les échafaudages .

- * Les différents types d'échafaudages .
- * Composition d'un échafaudage.
- * L'utilisation d'un échafaudage.
- * L'état de conservation quotidienne (10 points en visuel) et trimestrielle .
- * La pancarte verte de réception et la répartition des charges .
- * Expertise selon photos .

4. Evaluation des connaissances et du savoir faire.

- * Pratique : évaluation pratique des connaissances sur un échafaudage fixe (selon les annexes 5 & 7 de la R408) :
 - ⇒ Savoir se déplacer.
 - ⇒ Mettre en pratique les connaissances acquises en formation lors de la réalisation de la vérification de l'échafaudage fixe.
 - ⇒ Correction des mauvaises pratiques observées.

- * Théorie: Questionnaire de type QCM 10 questions (note minimum 6/10)

Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.



Attestation de formation délivrée en fin de formation.